

18 novembre 2021

Pénurie dans l'animation : il est urgent de revaloriser les métiers de l'animation !

Les syndicats de l'union syndicale Solidaires dans la branche animation (Eclat) ont participé le 18 novembre 2021 à une concertation ministérielle autour de la pénurie d'animateur.trices dans l'animation (50 000 animateur.trices manquent à la rentrée !).

Le cabinet de Sarah El-Haïry, Secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse et de l'engagement, a prévu une rencontre des employeurs et financeurs de l'animation sur ce sujet et souhaitait rencontrer les organisations syndicales de la branche animation en amont.

A travers ce rendez-vous, l'union syndicale solidaires a rappelé :

- que les métiers de l'animation sont essentiels pour l'éducation, la citoyenneté, l'émancipation, la culture, pour ne laisser personne de côté et permettre aux jeunes et moins jeunes de s'épanouir tout au long de leur vie. Pour autant, le soutien et la valorisation ne sont pas à la hauteur !
- qu'il faut en finir avec les dérogations aux taux d'encadrement pour les accueils collectifs et le périscolaire et introduire dans les rémunérations le temps de préparation réel.
- qu'il faut une revalorisation immédiate des salaires dans la branche.
- qu'il faut mettre fin aux contrats atypiques et dérogatoires au droit du travail, comme les Contrats d'Engagement Educatif, qui précarisent les salariés.
- qu'il faut lutter contre la précarité du secteur en supprimant le recours aux CDD et au système dérogatoires aux temps partiels dans la branche ainsi que le recours aux auto-entrepreneurs qui réduit les droits sociaux.
- qu'il est essentiel de garantir des financements pérennes pour les structures de la branche

Solidaires
l'Union syndicale



Cinq revendications furent portés par solidaires qui nous semblent convergentes avec les autres organisations syndicales présentes :

- si les syndicats ont été aujourd'hui consulté pendant deux heures par le ministère, il n'y a pas de réelle prise en compte des salarié.e.s et des syndicats qui les représentent face à cette situation de pénurie qui n'est que la conséquence de la détérioration et la prolétarianisation de l'animation.
- la réponse à la pénurie d'animateur.trices par Sarah El-Airy, secrétaire d'Etat en charge de notre secteur par une facilitation d'accès au BAFA n'est pas la solution car ce n'est pas un diplôme professionnel. Le minimum diplômant est le BPJEPS !
- l'absolue nécessité, pour améliorer les conditions de travail mais aussi pour améliorer la qualité pédagogique de nos métiers, d'exiger des taux d'encadrement de maximum 1 pour 12 et 1 pour 8 : l'article R227-17 du code de l'action sociale et des familles qui dégrade les taux d'encadrement doit être supprimé !
- le contrat d'engagement éducatif est une page à tourner pour l'animation !
- les associations de la branche doivent être financées de façon pluriannuelles pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font et pas avec des logiques court-termistes et de mise en concurrence dont les salaires, taux d'encadrement et conditions de travail sont la variable d'ajustement.

Une concertation intersyndicale et avec les salarié.e.s doit rapidement se mettre en place pour porter et faire avancer collectivement ces revendications !

L'union syndicale Solidaires appelle les salarié.e.s à participer à la journée nationale de grève et de mobilisation de l'animation le 19 novembre. Elle appelle les salarié.e.s à se réunir par villes et entre collègues pour s'organiser, envisager de prochaines mobilisations et à participer aux journées de grèves qui s'annoncent dans l'animation en décembre et janvier prochain.

Solidaires

l'Union syndicale

CONTACTS :

ASSO-Solidaires : contact@syndicat-asso.fr - syndicat-asso.fr
Sud Santé Sociaux : contact@sudsantesociaux.org - www.sudsantesociaux.org
Sud Culture Solidaire : sud@culture.gouv.fr - sud-culture.org



Nos droits, nos luttes, notre syndicat www.solidaires.org